Session du 28 septembre 2020

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Sylvie BALON, vice-présidente
Conseillère départementale du canton de Longwy

Suppression de l'Echelon local du service médical (ELSM) de Longwy

Monsieur le Préfet,

Nous avons appris dernièrement la décision de fermeture, d'ici le 1er trimestre 2021, de l'Echelon local du service médical (ELSM) de Longwy.

Cette décision de la direction régionale du service médical prise en concertation avec la Caisse nationale d'assurance maladie nous inquiète particulièrement, comme elle inquiète les assurés de notre secteur, et à plus forte raison les plus fragiles d'entre eux.

Service de proximité, le Service médical est un organisme indépendant rattaché à la Caisse nationale d'Assurance Maladie qui contrôle, conseille et accompagne les assurés du régime général, les praticiens et les établissements de santé.

A Longwy, l'antenne est composée d'un médecin-conseil et d'un pôle administratif. Elle accueille, au sein des locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les assurés sociaux de tout l'arrondissement de Briey.

Monsieur le Préfet, cette réorganisation du Service médical (dont la direction régionale a été fusionnée à l'échelle du Grand Est au 1er janvier 2020) - et la décision de fermeture du site de Longwy qui en découle - m'interroge à plusieurs égards :

- D'abord, en termes de **proximité et de qualité du service public de santé** :

En cas de fermeture de l'ESLM, comment imaginer la pérennité d'éventuelles permanences dont on entend parler. Cette solution ne peut préserver les intérêts à long terme des assurés sociaux de l'arrondissement de Briey qui ne bénéficieront pas durablement de ce service de qualité.

- Ensuite, sur son impact en termes d'**attractivité** de notre territoire, vis-à-vis des praticiens et des professionnels de santé :

Quelles pourraient être les conséquences de cette mesure sur la structuration de l'offre locale de soins et sur l'accompagnement des professionnels du Pays-Haut – un secteur qui comprend déjà des zones d'intervention prioritaire et zones d'action complémentaire pour la médecine générale ?

L'ARS est-elle sollicitée dans ce changement et a-t-elle donné son avis sur le projet de restructuration ?

En conclusion, je voudrais lancer un cri d'alarme sur la problématique de la santé en Pays-Haut : projet de fermeture de l'ESLM, manque criant de médecins généralistes et spécialistes et rumeurs très alarmistes sur l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Il y a urgemment besoin d'une réaction de l'Etat, au côté des collectivités, pour inverser cette tendance dont les habitants du Pays-Haut sont les premières victimes.

Pouvez-vous, Monsieur le Préfet, nous assurer du soutien des services de l'Etat pour faire face à la désertification médicale et améliorer durablement l'accès aux soins de tous et toutes sur notre territoire ?

Je vous remercie.